

# LE FIGARO économie

VENDREDI 6 MAI 2005 - N° 18 896 - CAHIER N° 2 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

www.lefigaro.fr

## En vue

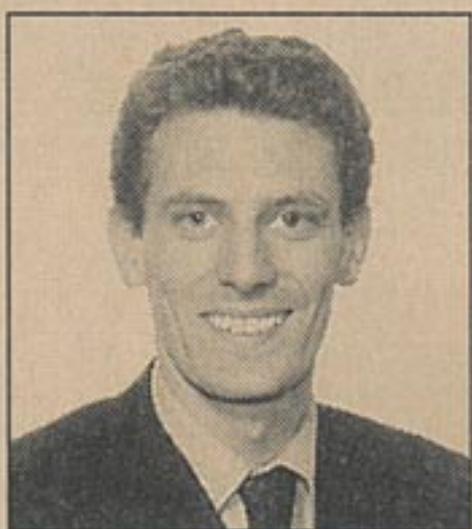
sur

### BFM

LA RADIO DE L'ÉCONOMIE

à 18 h 15

votre fréquence sur [www.radiobfm.com](http://www.radiobfm.com)



**CÉDRIC ALEXANDRE**, jeune entrepreneur de 28 ans, joue les trouble shooters dans la location auto longue durée. Fondateur en 2003 de **Fast Lease**, il a mis au point une formule qui séduit les petites entreprises au-delà de ses attentes, lui permettant de revoir à la hausse ses prévisions pour l'exercice. Il vise 200 nouveaux contrats signés cette année, après avoir déjà doublé en 2004 son objectif (près d'une centaine de contrats). Et il envisage

d'ouvrir une antenne de sa société, déjà bénéficiaire, à Lyon. Son idée : décharger de A jusqu'à Z ses clients de leur problème automobile et trouver la meilleure solution en négociant pour eux prix, rachat, assurance, et en assurant toute une série de prestations. Pour cela, il a passé de nombreux accords avec les constructeurs ou directement avec les concessionnaires, bénéficiant ainsi des meilleurs tarifs, et travaille avec 23 marques. « *On se définit avant tout comme une société de conseil, notre valeur ajoutée, c'est du service* », explique cet avocat de formation qui met en avant les atouts de sa structure à taille humaine travaillant avec ses propres conseillers, face aux gros loueurs. D'ailleurs, ces derniers ne s'intéressent guère, selon lui, à ces microflottes (d'une à trente voitures) et à cette clientèle de PME et de professions libérales (avocats, médecins...) qui sont sa cible. Au vu du taux de satisfaction de ses clients, « *nos meilleurs commerciaux* », dit-il, Cédric Alexandre estime avoir trouvé le bon créneau. « *Le métier de nos clients n'est pas de gérer leur voiture. On les libère de toutes les contraintes liées à ce volet auto en nous posant en interlocuteur unique.* » L'idée était venue à ce lauréat de l'Association Jacques Douce lorsqu'il avait fondé en 1999 sa première start-up, MisterDroit.com, un site d'information juridique. « *Je n'étais pas armé et je n'avais pas envie de m'occuper de ce problème de voiture* », se souvient ce mélomane, petit-fils d'une cantatrice. Trouver des solutions à des besoins : Cédric Alexandre sait désormais faire : il vient de signer un accord avec Hertz France qui va lui permettre d'apporter à ses clients des services complémentaires. Comme le remplacement de leur véhicule par un autre modèle pour quelques jours.